



Communiqué au titre de l'information réglementée

Convocation à l'assemblée générale mixte du 22 avril 2015

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'assemblée générale mixte du 22 avril 2015

Paris, le 3 avril 2015. Veolia Environnement informe ses actionnaires que son assemblée générale mixte se tiendra le **mercredi 22 avril 2015, à 15 heures** à la Maison de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, 75005 Paris.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions qui seront soumis au vote des actionnaires a été publié au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* (BALO) du 16 mars 2015 et l'avis de convocation au BALO du 3 avril 2015. Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans ces deux avis. Dans un souci de clarification, un avis rectificatif à l'avis de réunion précité a été publié au BALO du 25 mars 2015.

Les documents et renseignements préparatoires relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires et peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.finance.veolia.com, dans la rubrique Assemblée Générale 2015, selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

Contact analystes et investisseurs institutionnels :

Ronald Wazylec - Tél +33 (0)1 71 75 12 23

Ariane de Lamaze - Tél +33 (0)1 71 75 06 00